Compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 Septembre 2013

Présents: le maire:

Daniel JUGY

les adjoints:

Jean-Pierre TOULOUSE qui a le pouvoir de Philippe PERRODO

Philippe POULEAU Fabienne SALADO

les conseillers : Bernard BRUNO qui a le pouvoir de Karine ESMIOL

Danielle DAUBE qui a le pouvoir de Myriam TRAVERSA

Louis DERUMAUX

Julien PONS - Philippe SCHODET - Charles SPETH

18heures monsieur le maire ouvre la séance.

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Madame la directrice générale des services (DGS) fait lecture des délibérations du conseil municipal du 18 juillet 2013 et n'ayant pas d'observations formulées au sujet des différentes délibérations, monsieur le maire demande aux présents de signer le registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR

FISCALITÉ - Modalité d'établissement des impôts locaux

Monsieur le maire propose de ne pas modifier les modalités d'établissement des impôts locaux et des taxes communales pour l'année 2014 ainsi que la loi le permet.

De plus, la fiscalité professionnelle (ex taxe professionnelle) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne sont plus de la compétence de la commune mais de la Communauté de communes Asse Bléone Verdon (CCABV) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Vote: pas de modifications et approbation à l'unanimité.

18h30 : Arrivée de monsieur Philippe PERRODO et ajournement du pouvoir fait à monsieur Jean-Pierre TOULOUSE.

INFORMATIQUE - Syndicat mixte agence de gestion et développement informatique (AGEDI)

La commune est adhérente à cet organisme pour son logiciel état civil qui ne fonctionne pas comme on pourrait le souhaiter (mises à jour non satisfaisantes et tardives etc...). Le fonctionnement d'un syndicat mixte impose de solliciter l'avis des adhérents par délibération pour le retrait ou l'adhésion de collectivités. Une liste des collectivités souhaitant adhérer ou se retirer est proposée.

Vote: approbation à l'unanimité

14

ELUS - CONGRÉS DES MAIRES 2013

Il aura lieu du 18 au 21 novembre 2013.

Messieurs Daniel JUGY et Julien PONS accompagnés de madame Myriam LE PAGE (DGS) sont proposés pour se rendre à cette manifestation.

Vote : approbation à la majorité (2 abstentions monsieur le maire et monsieur Julien PONS)

ENSEIGNEMENT - Garderie du matin

Madame Fabienne SALADO expose qu'une demande de plusieurs parents a été faite (une vingtaine d'enfants seraient concernés) afin que la garderie du matin accueille les enfants à 7h30 plutôt qu'à 7h45.

Ceci mobilise 2 agents pour le respect des consignes de sécurité dans ce cas précis.

Le principe est accepté sans augmentation du tarif à condition qu'il y ait un minimum de 5 enfants tous les jours.

Ce fonctionnement est en test jusqu'aux vacances de Noël.

Vote: approbation à l'unanimité.

CIMETIÈRE - Rénovation extérieure totale de sa chapelle

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, expose que le conseil municipal doit autoriser monsieur le maire à déposer une déclaration préalable de travaux. Son adjoint délégué à l'urbanisme signera l'arrêté.

Vote : approbation à la majorité (1 abstention monsieur le maire)

ÉLUS - Décisions prises par monsieur le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoir de la part du conseil municipal

ÉCLAIRAGE PUBLIC - Décors de Noël

Suite à la réunion d'un groupe de travail en juillet 2013, une consultation a été lancée auprès de six entreprises pour la fourniture de " décors de Noël ".

Trois fournisseurs ont répondu.

Suite à la négociation engagée par monsieur le maire auprès de celles-ci, l'entreprise **DECOLUM -Illuminations** a été retenue (tableau récapitulatif des offres annexé en n°01).

CIMETIÈRE - Rénovation extérieure totale de sa chapelle

Une consultation a été lancée auprès de cinq entreprises pour la rénovation extérieure de la chapelle soit : la toiture, les enduits des façades et les tableaux de certaines fenêtres, les gouttières en zinc et dauphin en fonte, les peintures des menuiseries.

Deux entreprises : BARRAL de Mallemoisson 31 804.52 € ht et MONARDO de Champtercier 27 951.10 € ht ont répondu.

A

Suite à la négociation engagée par monsieur le maire auprès de celles-ci, l'entreprise MONARDO a été retenue pour un montant de 25 155.99 € ht (voir tableau récapitulatif des offres annexé en n°02).

MATÉRIEL - Achat de petit matériel pour l'entretien des espaces verts communaux par les services techniques

Suite aux besoins listés par nos agents, une consultation a été lancée auprès de quatre entreprises et trois réponses ont été déposées et après négociation, les offres sont les suivantes:

T.M.I. à Digne-les-Bains pour un montant de 851.20 € ht

" de 1 023.42 € ht RICHAUD à Oraison

" de BAU à Digne-les-Bains " 862.34 € ht

T.M.I. a été retenu (voir tableau récapitulatif des offres annexé en n°03).

FINANCES - Engagements comptables du 19/07/2013 au 19/09/2013

Monsieur le maire donne lecture et explique certaines dépenses engagées pendant cette période (voir tableau annexé en n°04). Pas d'observations.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Effectifs scolaire (voir tableau annexé en pièce n°05).
- Rapport sur l'inspection en date du mercredi 19 juin 2013 par les services de la DREAL de la digue des XII chênes protègent la Z.A.C espace Bléone et divers courriers si afférents.
- Contrôle des niveaux polluants et des destinations sur l'aire de repos d'Aiglun.
- Baisse de 1.5 milliards d'euros des différentes dotations de l'état pour les années à venir (entre autres Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales et Dotation générale de décentralisation).
- Communication en période pré-électorale.
- Nomination d'un nouveau professeur des écoles au groupe scolaire en la personne de madame CUCUZELLA.
- Extension du périmètre du Syndicat mixte des Monges avec l'adhésion des Communautés de communes Haute Bléone et Lure Vançon Durance.
- Madame Dominique LAURENT nommée sous-préfet de l'arrondissement de Digne-les-Bains.
- Demande par la commune de la dissolution des A.S.A. des digues de Malbousquet et du canal d'arrosage des Hautes Paluts auprès de la Préfecture et courrier de réponse de la préfecture à voir.
- Commission Europe du 26 juin.
- Vœux 2014 de la ville de Digne-les-Bains et de la CCABV.
- Lettre remerciement de l'association La Populaire.
- Projet de vente du lot n° 4 dans la Z.A.E à la Sarl Alpes Détergents.

Séance levée par monsieur le maire à 20 h15.

Le maire, Daniel JUGY. Le secrétaige de séance,

TOULOUSE.

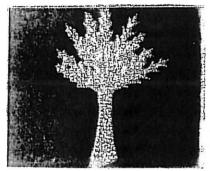
DECORS LUMINEUX DE NOËL

Conformes aux normes N.F. et Européennes

1 – Décor lumineux pour candélabres type 2 LOSANGES à LED avec effet lumière filante (couleur au choix) maxi 45 watts sur châssis aluminium (idéal 1,50m hauteur x 1,00m largeur), raccordement électrique avec boîte de dérivation étanche.

		9		ン	C	
	18.	7.13	22_	7.13	15	7.13
	FESTE RE	LIGHT	LUMI	FÊTE YARD	DECL Illumi	DLUM inations
parage pana		F = 0				
_ 35	211	7325,00	28L,25	9243,75	194	6.4900
					<u>.</u>	*

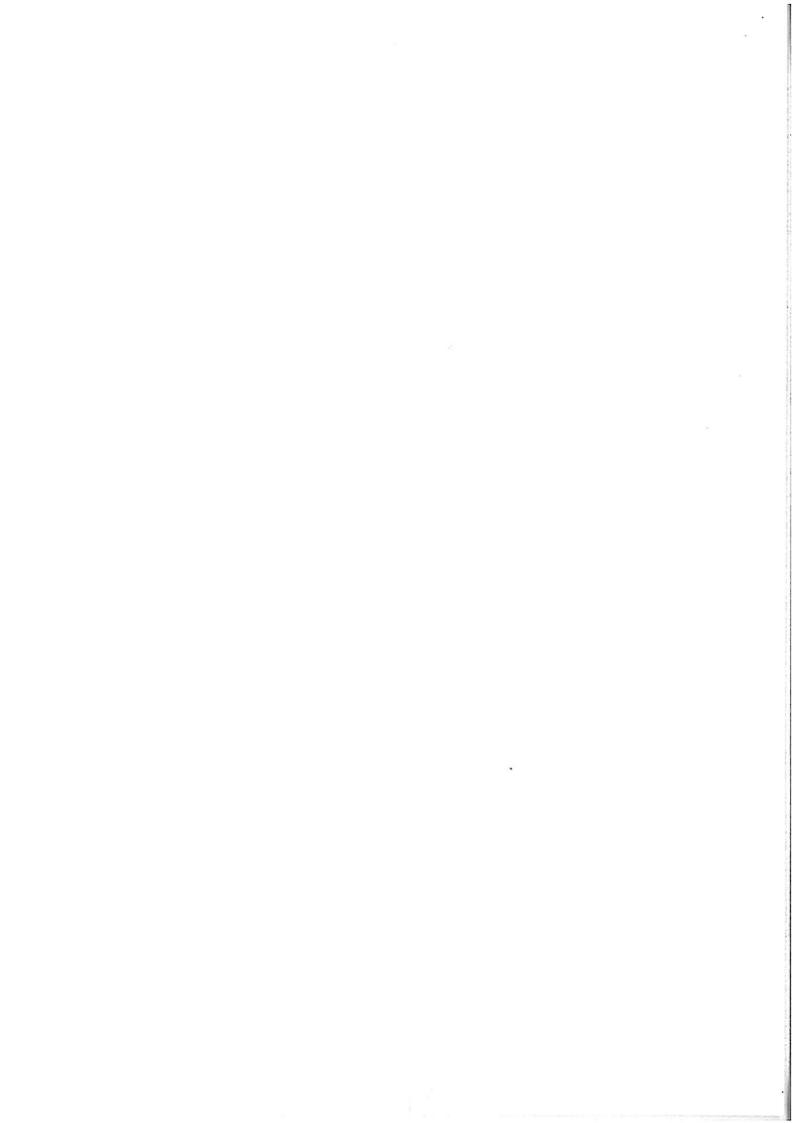
2 – Décor lumineux ARBRE branchage en LED BLANCHE 230volts, sur structure aluminium (idéal 4,50m hauteur x 3,50m largeur) avec fixation au sol par pattes, tronc recouvert PVC avec LED BLANCHE 24 volts, l'ensemble maxi 1250 watts, clignoteur allumage, puis extinction, puis fixe, raccordement électrique avec boîte de dérivation étanche.



1794 1794,00 1955 1985,00 1985 1985,00

3 – Décor JOYEUSES FÊTES type serpentin à LED maxi 1550 watts, sur structure aluminium (idéal 1,50m hauteur x 5,00m largeur), raccordement électrique avec boîte de dérivation étanche.

, and the Boar), radioant orderique ave	e donc de	delivation (ranche.			4
1	504	564,00	1042,50	1042,Sa	395	995,00
Remse commerciale		0		۵ .		1000/
	MON'	TANT TO	TAL H.T	V.A		
Suppression Sound		9.683,00		19.841,95		2 770,E
	7^{MON}	OT THAT	ΓAL T.T.	C 2. Erric	ż	100



Annexenoo2

ERapelle des ceinetière

		BARRAL	MOWARDO
RECAPITULATIF			Montant HT
Installation de chantier:		3400,00	820,06€
Toiture		9836,20	10714,50€
Façades		13384,50	19033,60€
Gouttières et descentes		2432,00	2380,00€
Peintures		2751,00	1943,00€
7.			
Montant H.T.		31.204,30	27,951,10€
T.V.A. 19,6 %		6.233,64	
Montant T.T.C.		38037,94	33.429,51€
Remise Comm	erciale H.T	. 3.816,52	2.795,11
<u> </u>	nseignements et fic	hes techniques d	es produits

Avec votre proposition tous les renseignements et fiches techniques des produits proposés pour les articles indiqués ci-après devront IMPERATIVEMENT être joints au présent : 2.3 à 2.6 - 3.5, 3.7, 3.8 et 5.1 à 5.4

NET H.T. J. A. ____27.887,78 25.155,99

rêté le présent devis à la somme de (en toutes lettres) :

T. J.A 19.6:5.485,60 · 4.930,57

IROS TOTUTES TAXES COMPRISES. NET T.T.C. 33.473,38 30.086,56

it et rédigé à

Le /

/ 2013

intrepreneur:

Signature

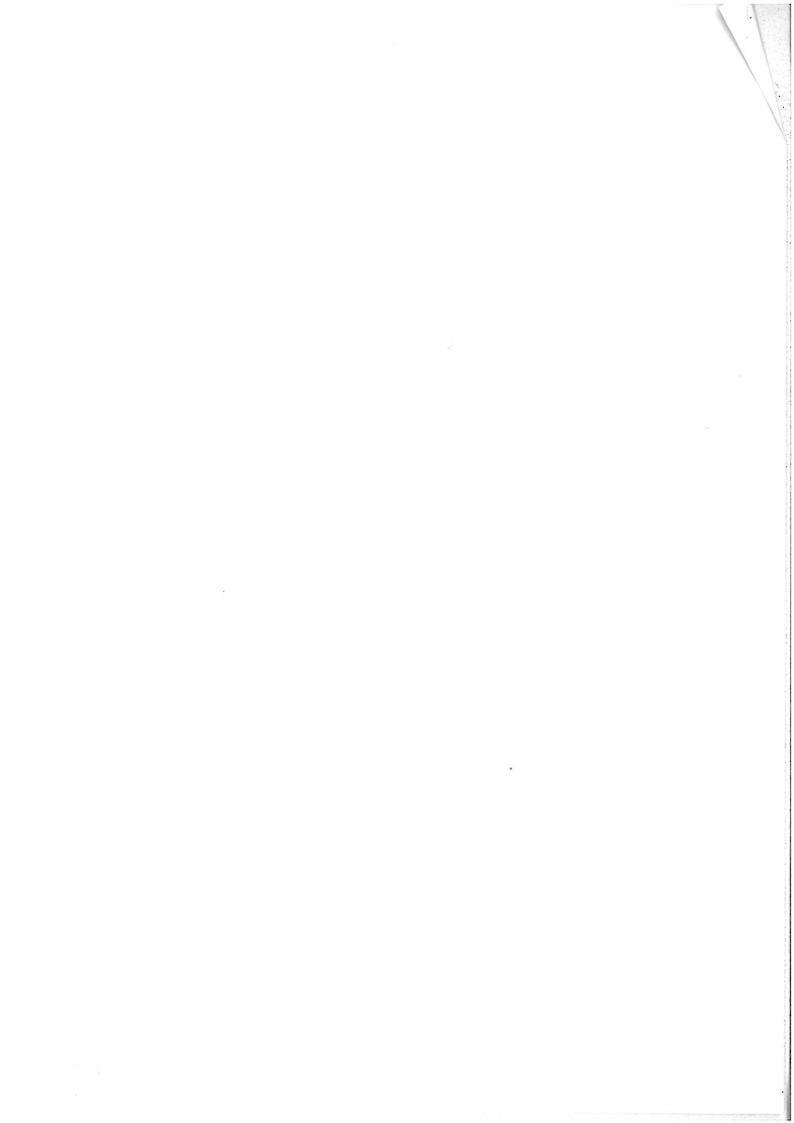
Cachet

Townso retense

le resoire Daviel Topp



H



Annexe nº 03



ALPES DE HAUTE-PROVENCE

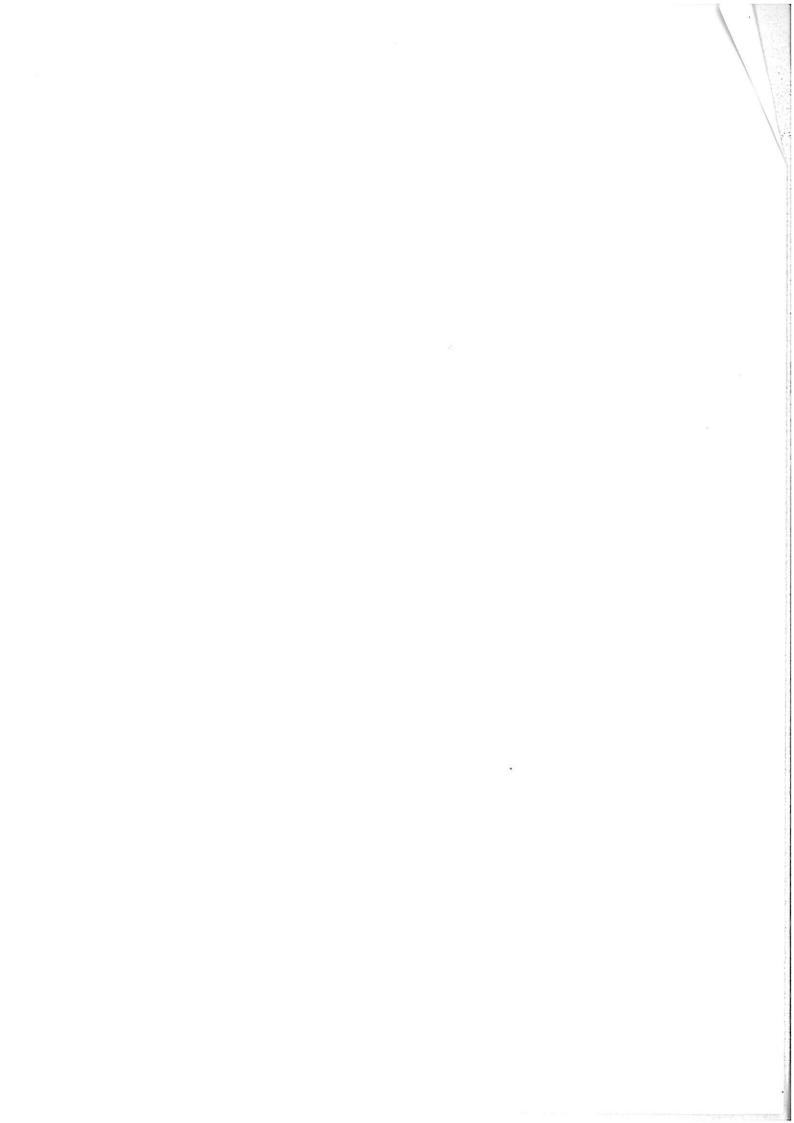
Matériel pour l'entretien des espaces verts Consultation août 2013

	IMT	_		ETS RICHAUD	HAUD		BAULO	BAU LOCATION	
Désignation article	Détails offre	Prix unitaires	Total	Détails offre	Prix unitaires	Total	Détails offre	Prix unitaires	Total
		Hors taxes	Hors taxes		Hors taxes Hors taxes	Hors taxes		Hors taxes	Hors taxes
Taille-hales thermique Cylindrée: 27.2cm Poids: 4.6 kg Longueur de coupe: 60 cm Puissance: 0.75 KW/1.0 CH. Barre de coupe: pour taille et rabattage	STIL HS 45, 27.2 cm3, puissance 0.75 kW, poids 5 kg, coupe 45, 60 cm, réservoir carburant 0.23 l	329.00 €	329.00 €	STIL HS 81 R coupe 60 cm, couteau à 2 côtés 329.00 € pour coupe de rabattage, puissance 0.7 kW, poids 5.5 kg	503.34 €	. 503.34 €	HC 155 ES, 21.2 cm3, poids 5.1 kg, lames doubles de 620 mm	363.71 €	363.71 €
Débroussailleuse thermique Cylindrée: 44.3cm • Puissance: 2.1KW/2.9 CH. • Poids: 8.0 kg • Avec tête faucheuse 2 fils • Couteau à taillis • Harnais double	STIL FS 410 C. EM 41.6 cm3, puissance 2 kW, poids 8.5 kg, réservoir carburant 0.75 l	735.00 €	735.00 €	STIL FS 410 C-E couteau taillis puissance 2kW, poids 8.5 kg, réservoir carburant 0.75 l, harnais advance + tête fils autocut	753.85 €	753.85 €	SRM 420 ES, 41.5 cm3, poids 8.7 kg, système antivibrations. Tête vibrations. Tête ht, couteau à taillis et hamais offerts	616.22 €	616.22 €
Remarques	Fiches techniques fournies, remise 20 %	, remise 20 %	9	Fiches techniques, remise 18.59 %	18.59 %		Fiches techniques non fournies, remise 12 %	mies, remise	12 %
Total HT			1 064.00 €			1 257.19 €			979.93 €
Total HT après remise			851.20 €			1 023.42 €			862.34 €
TVA 19.60 %			166.83 €			200.58 €			169.02 €
Total TTC			1 018.03 €			1 224.00 €			1 031.36 €
	(retenu						

A Aiglun, le 29/08/2013

Le maire, Daniel JUGY







Décisions prises par M. le maire du 19/07/2013 au 19/09/2013 dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal (art. L.2122-22 du CGCT)

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 19/07/2013 au 19/09/2013 : néant

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 19/07/2013 au 19/09/2013 :

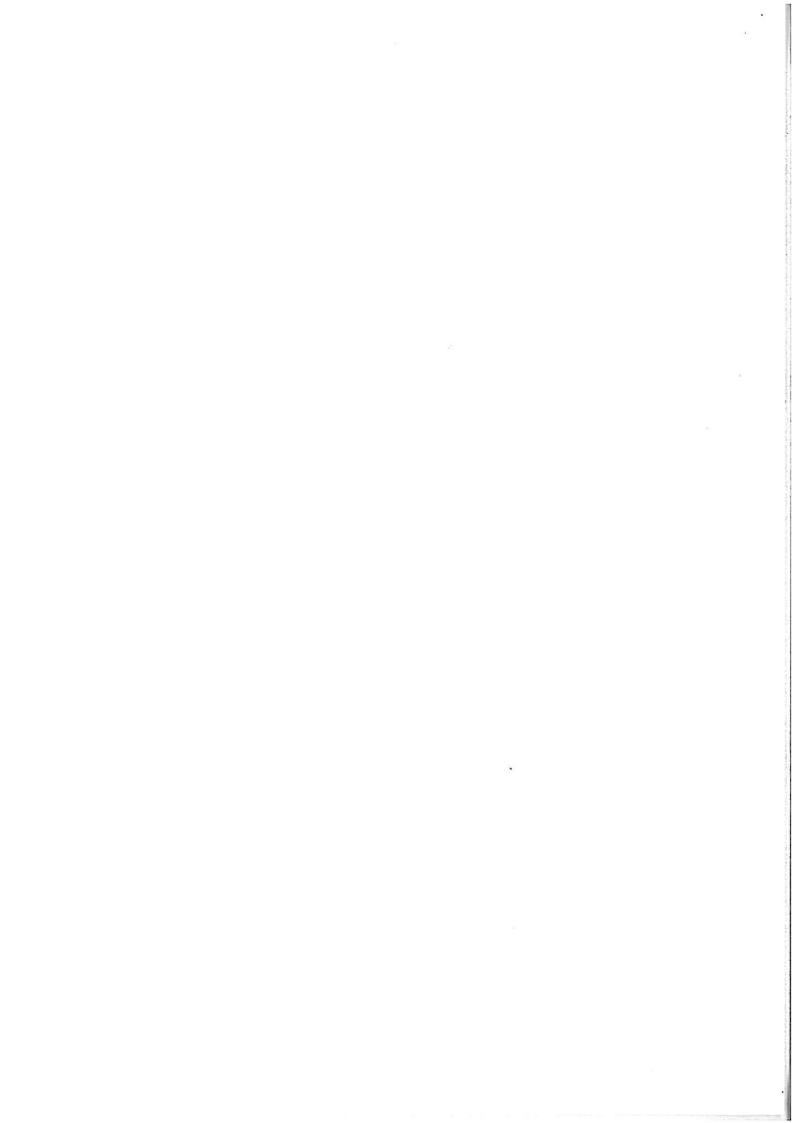
FOURNISSEURS	OBJET	TTC	DATE	N°	SECTION
Trees Telecom	Fourniture et installation poste téléphonique services techniques municipaux	598.00 €	02/09/2013	260	INV
Majuscule Sodipa	Une calculatrice comptable professionnelle	96.16€	03/09/2013	261	INV
Eurosud Provence	Annonce attribution MAPA travaux d'aménagement église du Vieil Aiglun	990.72€	22/08/2013	253	INV
Tethys	Intervention géotechniques travaux d'aménagement église du Vieil Aiglun	418.60 €	18/09/2013	272	INV
Alpes Détergents	Fournitures produit lave-vaisselle cantine	84.75 €	11/09/2013	265	FONCT
Ets Abram	Programmateur arrosage stade	66.52€	26/07/2013	240	FONCT
Sanitec	Fourniture équipement chaudière STM et désembouage	1 162.51 €	26/07/2013	242	FONCT
Ets Abram	Arroseur pour stade	77.20€	05/08/2013	243	FONCT
SAMSE	Fourniture rondin pin pour école	361.19 €	05/08/2013	244	FONCT
Ets Arnaud	Clés et cadenas pour école et pour chemin accès réservoirs Plaine des Murets	109.06 €	29/08/2013	258	FONCT
Majuscule Sodipa	Deux corbeilles à papier pour école	75.69 €	26/07/2013	238	FONCT
La Poste Imprimerie	Dotation état civil 2014	35.64 €	19/08/2013	248	FONCT
Majuscule Sodipa	Fournitures pour calculatrice comptable professionnelle	17.51 €	03/09/2013	261	FONCT
Majuscule Sodipa	Fournitures scolaires 2013/2014	2 290.42 €	26/07/2013	238	FONCT
Scol Art Rex	Fourniture gouache, brosses et gommettes pour école	153.60 €	12/09/2013	267	FONCT
Editions Retz	2 ouvrages et un poster pour école (RASED)	87.87 €	16/09/2013	269	FONCT
Solgreen	Réfection gazon stade (1ère partie)	2 936.72 €	26/07/2013	239	FONCT
Solgreen	Réfection gazon stade (2ème partie)	1 315.60 €	11/09/2013	266	FONCT
Azur Autos	Révision Fiat Scudo n°AL155QW	155.00 €	08/08/2013	246	FONCT
Charvet Industries	Réparation panneau lumineux	1 438.79 €	26/07/2013	241	FONCT
Trees Telecom	Maintenance annuelle équipement téléphonique	926.90 €	02/09/2013	260	FONCT
Provence Froid	Visite contrôle lave-vaisselle cantine	142.32 €	26/08/2013	256	FONCT
Florence Jardin	Un vase de mariage	40.00€	23/07/2013	235	FONCT
Florence Jardin	Deux vases de mariage	80.00€	19/08/2013	247	FONCT
		12 000 77 6			

13 660.77 €

Aiglun, le 19 septembre 2013 Le maire, Daniel Jugy







EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Niveau	Enseignant	effectif
CM2	Hélène TARDIOLI et	13
CM1	Damien BOURGOIN (le jeudi)	9
CE2	Sarah CUCUZZELLA	14
CE1	Saran COCOZZELLA	8
CE1	Geneviève LAKHLEF	10
СР	Genevieve LARFILEF	9
GS	Doris DAO CASTELLANA	20
MS	Don's DAO CASTELLANA	11
PS	Marie LEBELY (mi-temps) et	13
TPS	Damien BOURGOIN	7
	EFFECTIF TOTAL	. 114

 \mathcal{A}